

Tenir les positions. Analyse sociologique des représentations de l'élévation du niveau des mers

Maxime Cordellier, Docteur en sociologie, CERREV, Université de Caen Normandie.

Mots clés : Expérimentation, sociologie, urgence climatique, acceptabilité sociale, littoral

INTRODUIRE LA RECHERCHE CHERLOC

La recherche CHERLOC (Etude comparative d'un linéaire côtier protégé par des enrochements artificiels ou naturels à travers des approches sociétales, de biodiversité et d'ingénierie), dont nous allons présenter quelques résultats, repose sur un dispositif d'enquête sociologique auprès des acteurs des sphères, économiques, techniques, scientifiques, administratives et civiles. Cette recherche interdisciplinaire (biologie marine, physique hydro-sédimentaire et sociologie) a permis d'interroger l'efficacité et l'acceptabilité de ces technologies à travers un dispositif d'expérimentation d'ouvrage maritimes/portuaires constitués de deux nouveaux types de blocs : accrobrem II et double-cube. Toutefois le volet sociologique de l'enquête s'est étendu aux temps de l'action face au changement climatique d'une part et les priorités d'action à mettre en œuvre pour se prémunir de celui-ci et de ses conséquences d'autre part, pour des raisons d'encastrement des problématiques d'aménagement littoral, avec les problématiques liées à l'érosion et l'élévation continue du niveau de la mer. C'est sur ces aspects que nous allons concentrer notre propos. Toutefois avant d'entrer dans les détails de l'enquête, il nous semble nécessaire d'inscrire ce faisceau d'interrogation dans un contexte qui est celui de l'urgence climatique.

INTRODUIRE LA NOTION D'URGENCE

« Sans ambition accrue et urgente d'atténuation dans les années à venir, conduisant à une forte baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, le réchauffement climatique dépassera 1,5°C dans les décennies suivantes, entraînant une perte irréversible des écosystèmes les plus fragiles, et crise après crise pour les personnes et les sociétés les plus vulnérables. »¹

Voici en substance ce à quoi préparait le lecteur du rapport spécial du GIEC de 2018 sur les conséquences d'un réchauffement global de 1.5°C. Dans cette citation, qui a retenu notre attention, trois éléments méritent d'être relevés, **l'urgence** des incitations **ambitieuses** à agir pour limiter la hausse des températures à l'échelle globale se prononce à l'horizon des **années à venir** afin d'en observer les effets, d'ici une dizaine d'années (2030), sans quoi les conséquences pourraient être **irréversibles** dans les **décennies** à venir, soit une hausse de plus de 1.5°C à l'horizon 2050. Les échelles temporelles sont

¹ Extrait de l'avant-propos du rapport spécial « Global warming of 1.5°C », publié en 2018 par le GIEC : « *Without increased and urgent mitigation ambition in the coming years, leading to a sharp decline in greenhouse gas emissions by 2030, global warming will surpass 1.5°C in the following decades, leading to irreversible loss of the most fragile ecosystems, and crisis after crisis for the most vulnerable people and societies.* »

graduées des années vers les décennies faisant dire que si nous n’agissions pas maintenant, en 2018, des conséquences irréversibles seraient observables d’ici 20 à 30 ans. Passons par une seconde citation pour prolonger notre réflexion.

« Il est sans équivoque que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, l'océan et la terre. Des changements étendus et rapides dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère se sont produits. »²

Nous sommes en 2021, il s’agit de la première proposition A.1 du rapport du groupe 1 du GIEC. Le passé a remplacé le futur, puisque des changements se sont produits. Nous avons quitté l’échelle globale de la hausse des températures pour nous fixer sur des éléments précis, océan, terre, atmosphère, cryosphère, biosphère. Il ne s’agit probablement pas de changements irréversibles mais ils ont déjà été observés. L’urgence n’est plus énoncée textuellement, mais elle est sous-entendue par le changement dans les temps de l’indicatif utilisés. *Il y a urgence à agir parce que nous sommes déjà dans l’ère des changements.*

Usuellement, l’urgence revêt un caractère *prioritaire et requiert une action et une décision immédiate*³, c’est bien ce que laissent entendre les rapports dont nous venons de lire deux courts extraits.

Pourquoi avoir cité en préambule des propos dont on peine à saisir dans les pratiques quotidiennes et dans les politiques ordinaires la transcription en acte qu’appelle pourtant l’urgence ? C’est justement parce que l’urgence est dans toutes les bouches. Depuis 2015, nous n’avons pas cessé d’être pressé par la lutte anti-terroriste, par la constitutionalisation de mesures d’urgences qui confèrent à la sphère politique et policière des pouvoirs ordinairement d’exception, ou dernièrement encore par l’urgence sanitaire. Mais la plus pérenne est peut-être bien sûr l’urgence climatique qui ne cesse d’être réitérée depuis 1988 avec la création du GIEC, ou encore la publication du rapport Meadows en 1972 précisément et dont nous fêtons cette année le cinquantième anniversaire. Il y a donc un problème dans la mobilisation du caractère d’urgence de la situation climatique sur une période aussi étendue. Soit l’urgence n’est pas si impérieuse que ne le laissent entendre les publications des scientifiques autorisant ainsi à poursuivre une forme de *business as usual*, soit le terme ne parvient pas à résonner dans l’épaisseur du quotidien des différentes strates d’acteurs du monde social, soit encore, les rapports de forces entre les sphères politique, économique, scientifique, technique et civile peinent à faire de l’urgence une notion performative. Il n’y a probablement pas de réponse franche aux interrogations liées à ce constat, et nous ne souhaitons pas faire de l’urgence le fond de notre propos, mais, elle constitue une porte d’entrée vers des terrains plus opérationnels, vers des acteurs impliqués dans l’action publique, scientifique, technique ou banalement dans la vie quotidienne en milieu littoral. Il faut partir de l’urgence

² Extrait du rapport « Climate Change 2021 : The Physical Science Basis », p.4. « *It is unequivocal that human influence has warmed the atmosphere, ocean and land. Widespread and rapid changes in the atmosphere, ocean, cryosphere and biosphere have occurred.* »

³ <https://www.cnrtl.fr/definition/URGENCE>

pour interroger la perception, chez les acteurs, des changements climatiques et des risques côtiers dont on sait que les tribulations du climat vont accroître les phénomènes extrêmes. Il s'agit donc d'interroger le temps de l'action sur le littoral. Pour cela, l'hypothèse suivie se déplit de deux manières. Si la perception des temporalités de l'urgence semble suivre des caractéristiques différenciées par la position sociale de l'enquêté vis-à-vis du littoral⁴, elle s'exprime aussi par la nature des actions projetées sur le milieu. Ainsi, aux deux polarités des opinions des enquêtés, il peut être *urgent d'agir* ou *urgent de ne pas agir*.

ACTION ET TEMPS DE L'ACTION EN MILIEU LITTORAL

L'enquête s'appuie sur deux dispositifs distincts et complémentaires pour saisir quantitativement les opinions relatives aux actions attendues par les riverains du littoral et qualitativement pour comprendre les positions depuis lesquelles se forment ces opinions.

Cette première série de données a été récoltée pendant l'été 2021 sur les plages de Collignon à Tourlaville et de Riva Bella à Ouistreham. Ces deux plages sont aux prises avec les zones d'expérimentation des blocs. Directement (Ouistreham : le dispositif est accessible depuis la plage) et indirectement (Cherbourg : on parvient à en avoir un visuel depuis la plage (cf photo à intégrer)). L'échantillon est constitué de 452 individus âgés de 15 ans et plus. La représentativité n'a pas été atteinte et les contextes d'enquête appliquent un prisme déformant la réalité, certainement plus en nuances dans la mesure où seuls les usagers des espaces maritimes ont été rencontrés, et dans un contexte de vacances estivales de surcroît.

L'enquête par questionnaire repose sur trois rubriques : La fréquentation et les usages des espaces maritimes ; la connaissance des risques et des dispositifs réglementaires de prévention des risques ; le rapport aux aménagements côtiers et aux changements climatiques.

Si la question de la perception des risques pourrait intéresser particulièrement dans le contexte de ces rencontres, nous avons jugé opportun de mettre l'accent sur l'aménagement pour éviter toute confusion entre les problématiques liées au risque et les premières. La perception des risques renvoie au régime du sensible quand le rapport aux aménagements côtiers s'attache d'une part à la connaissance qu'en ont les individus et les opinions qu'ils se font de l'action humaine sur le littoral. On peut en effet interroger l'aménagement d'un point de vue sensible, ce que nous n'avons manqué de faire, mais là encore, il faut prendre garde à ne pas mélanger les niveaux de discours au risque d'apporter visées simplificatrices.

En interrogeant les usagers du bord de mer sur les actions à mener face à l'élévation de leur niveau moyen, nous avons planté un décor ancré sur les projections optimistes du GIEC, soit +0,86 mètre pour la Normandie. Nous avons proposé une série de mesures clivantes qui permettent de construire des

⁴ Statut social au sens des professions mais aussi position relative au fait social littoral et aux autres enquêtés ou encore position dans le cycle de vie.

hypothèses en lien avec les modalités dominantes de relation à la nature, étant entendu que les manifestations du changement climatique sont effectivement de l'ordre de ce que nous avons pris l'habitude de considérer comme « La Nature » dans un régime de relation naturaliste hérité de la révolution copernicienne. Des manifestations naturelles donc, mais dont les conséquences s'appliquent à l'ensemble des milieux et des espèces, humains et non humains. (DIAPO : ACTIONS et TEMPO)

Ainsi, vous voyez qu'intervenir sur les milieux, par le rechargement et la construction reste un régime d'action à court terme diamétralement opposé à l'inaction. Nous sommes face à un élément déterminant de la culture occidentale pour laquelle, l'action intramondaine relève d'un véritable rapport au monde (scientifique, technique, symbolique) hérité de la culture judéo-chrétienne. Il n'en serait probablement pas de même dans une culture indouiste par exemple. Cette polarité reflète ainsi un fragment du social littéralement incorporé par les enquêtés.

La relocalisation dont la fonction ne consiste pas à fuir l'action mais à désertier les milieux soumis aux risques nous apparaît d'un intérêt suffisamment fort pour que nous lui consacrons une partie de notre propos. L'argument proposé est érigé selon une opposition au régime de construction en dur pour en saisir les significations particulières

Nous voyons que construire des digues obtient une sorte d'assentiment général de court terme puisque 73% des enquêtés interrogés considèrent que c'est la solution immédiate à nos problèmes⁵. La proximité des résultats obtenus par la catégorie « construire » et la catégorie « recharger » montrent peut-être que cette dernière pourrait être associée à l'idée de reconstruction des milieux détériorés par les aléas, dans ce cas *construire* et *reconstruire* ne seraient pas significativement clivés pour en tirer quelques enseignements. Toutefois, les entretiens réalisés en face à face avec un panel restreint d'acteurs, tendent invariablement à inscrire le rechargement dans le registre des actions d'extrême urgence dont il faudrait envisager de se défaire à moyen terme. L'image couramment utilisée pour qualifier cette pratique est celle des Shadocks dont tout le monde sait que l'amour profond des défis technologiques a fait perdre la raison.

A l'opposé de cette première tendance nous trouvons donc la relocalisation. Nous remarquerons que l'esprit civil opine à 45% pour stratégie immédiate de relocalisation et que 39% considère que cela doit être planifié selon une échéance de moyen terme soit d'ici une dizaine d'années et pour les décennies à venir. Seul 15% de l'échantillon rejette cette stratégie, 39% d'entre elles sont retraitées (soit 24 points d'écart à la moyenne et qui est le plus fort écart répertorié sur cet item).

Ainsi, à l'exception notable des retraités pour qui toute forme de projection se voit obstruée par un horizon certainement plus proche que les autres catégories de population, ces dernières semblent

⁵ Notons au passage que les enquêtés pouvaient choisir entre « dès maintenant » ; « d'ici 10 ans » ce que nous avons recodé par court terme, « entre 10 et 30 ans » ; « au-delà de 30 ans » que nous avons recodé par moyen terme, et « jamais » qui n'a pas été recodé pour garder l'esprit du rejet formel.

accoutumées à l'idée d'une planification et d'une adaptation des bassins de vie en fonction des configurations qui naissent des changements climatiques.

- Une opposition structurée par le mythe de la supériorité technicienne.
- Une opposition articulée entre le vécu des territoires et la projection experte
- Une opposition formulée en dissidence au régime naturaliste de maîtrise de la nature.

INTERROGER L'ACCEPTABILITE OU PRODUIRE L'ACCEPTATION (CONCLUSION)

Le développement qui précède montre à quel point l'action humaine sur son milieu reste un élément saillant de la culture occidentale. Toutefois, s'il apparaît une forme de consensus autour de la question de l'agir, la nature de l'action n'est précisément pas révélée par l'enquête par questionnaire et peine par ailleurs à trouver des points d'accroche concrets dans l'enquête par entretien. Ainsi on est en droit d'affirmer que rejeter le laisser-faire face aux conséquences du changement climatique sur les milieux littoraux ne peut être interprété qu'en soit, c'est-à-dire comme une position de rejet de l'attitude contemplative face aux aléas du monde de la nature. Aucune projection ne peut donc être réalisée sur la nature de ce qui doit être fait en opposition au laisser-faire. Il faut alors interroger les populations sur ce qu'elles souhaitent porter collectivement. Si le principe semble *a priori* connu et accepté des sphères politiques et expertes, la méthodologie déployée pour respecter les principes de mise en débat des questions socio-environnementales apparaît souvent peu propice à l'intégration des positions citoyennes à l'univers des choix collectifs. Le politique s'appuyant sur la légitimité que lui confère l'élection dans le cadre d'une démocratie représentative et l'expert sur celle que lui confère la maîtrise du champ scientifique et technique. Il s'agit ainsi de deux figures de domination différentes et complémentaires, une domination statutaire dans la hiérarchie des positions sociales et une domination symbolique dans la hiérarchie des savoirs.

C'est donc depuis une position dominée que les citoyens ordinaires sont convoqués et sommés de participer au débat démocratique. Qui, ici présent ne s'est offusqué de la montée du taux d'abstention lors des rendez-vous électoraux ou de l'absence relative des publics en séance de concertation sur un projet d'aménagement ?

Dans les questions que soulève la notion d'acceptabilité sociale, il s'agit de ne pas confondre le respect des règles, le dévouement pour le commun ou la préoccupation pour la chose publique, qui sont les attributs du civisme, avec la citoyenneté qui relève d'une conception philosophique de l'individu et du statut juridique réglant l'ensemble des relations institutionnelles. Il y a donc trois niveaux d'intégration des publics dans les dispositifs qui visent à interroger l'acceptabilité potentielle d'un projet.

- Juridique : citoyenneté et règles de droit

- Moral : civisme et intérêt pour la chose commune
- Politique : traduisant les antagonismes potentiels entre les différentes strates sociales.

Interroger l'acceptabilité sociale relève donc de ce triptyque et ne peut se résumer à une concertation paramétrique des projets portés par les décideurs publics, par les milieux des affaires et le monde des sciences et techniques. C'est bien là le sens d'une position citoyenne qui demande que chacun s'extirpe de sa condition particulière, je pourrai continuer de paraphraser ainsi JJ. Rousseau mais il est certainement plus juste de lui donner la parole :

« Nous concevons la société générale d'après nos sociétés particulières, l'établissement des petites républiques nous fait songer à la grande, et nous ne commençons proprement à devenir hommes qu'après avoir été citoyens. »⁶

⁶ Rousseau J.J., « Œuvres complètes », Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 5 vol., 1959-1995, *Manuscrit de Genève*, I, ii, p. 287.